

**Communiqué du conseil des ministres du vendredi
04 avril 2025 : CM N°2025-14/SGG**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 07 AVRIL 2025

1755

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Affaire Bouaré Fily Sissoko

Le refus de sa mise

en liberté relance le débat



**Décès d'Amadou Bagayoko : Le Mali et le monde
de la culture en deuil**



**Retrait des États de l'AES de la CEDEAO : Les impacts
sur la justice régionale**



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

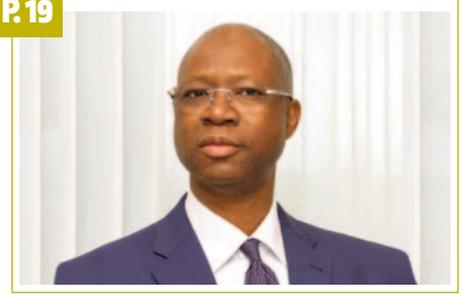
P.9



P.16



P.19



Une /

Affaire Bouaré Fily Sissoko : Le refus de sa mise en liberté relance le débat

P.4

Brèves /

Crise Migratoire Mali-Mauritanie : Les choses en bonne voie ?

P.9

Œuvres sociales du Président Assimi Goïta : Inauguration de forages pour le bien-être des écoles à Bamako

P.9

Renforcement des relations entre le Mali et la Russie : Rencontre entre les ministres des Affaires étrangères à Moscou

P.10

Retrait des États de l'AES de la CEDEAO : Les impacts sur la justice régionale

P.10

LES EEI : Une menace au quotidien, au centre et au nord du Mali

P.11

Actualité /

Communiqué du conseil des ministres du vendredi 04 avril 2025 : CM N°2025-14/SGG

P.13

L'information : Un défi au sahel

P.16

Politique /

Cheick Boucadry Traore Care : « L'année de tous les dangers »

P.19

Tribune: Pourquoi l'Etat doit séparer l'Economie des Finances

P.22

Culture & société /

Décès d'Amadou Bagayoko : Le Mali et le monde de la culture en deuil

P.25

International /

Le Conseil de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) : Décisions Cruciales pour la Stabilité Financière

P.26

65e anniversaire de l'indépendance du Sénégal : Bilan des 12 premiers mois de gouvernance du président Bassirou Diomaye Faye

P.27

La Chine imposera des droits de douane supplémentaires de 34 % sur les produits américains dès le 10 avril

P.28

Sondage CGTN : Condamnation unanime des "tarifs réciproques" américains

P.29

Sport /

Classement FIFA : Le Mali perd du terrain après des résultats en dents de scie

P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Affaire Bouaré Fily Sissoko

Le refus de sa mise en liberté relance le débat

L'affaire Bouaré Fily Sissoko est un cas complexe qui a suscité de vives réactions en raison de la durée de sa détention provisoire et des enjeux liés aux accusations portées à son encontre. Cette ancienne ministre de l'Économie et des Finances est incarcérée depuis août 2021 dans le cadre d'une enquête sur des soupçons de détournements de fonds publics et de surfacturation liés à l'achat d'un avion présidentiel et à des contrats militaires opaques.

Malgré les demandes répétées de mise en liberté provisoire, la chambre d'instruction de la cour d'appel a refusé sa libération le 4 avril 2025. Cette décision a relancé le débat sur la durée des détentions provisoires dans les affaires sensibles, mettant en lumière les conséquences sur la santé et la vie des personnes concernées.

Les accusations qui pèsent sur Bouaré Fily Sissoko incluent des chefs tels que faux en

écriture, usage de faux, atteinte aux biens publics, corruption, trafic d'influence et favoritisme. Son avocat principal, Maître Dianguina Toukara, a confirmé le rejet de sa demande de mise en liberté provisoire sans préciser les motifs de cette décision.

Cette affaire a également impliqué d'autres hauts fonctionnaires et hommes d'affaires, soulevant des questions sur la corruption au sein de l'élite politico-économique au Mali. Le refus de libération de Bouaré Fily Sissoko a ravivé les débats sur les limites et les conditions de la détention provisoire dans les affaires sensibles, mettant en évidence les lacunes du système judiciaire et carcéral.

Malgré les débats lors du procès et les tentatives infructueuses d'obtenir sa libération, la situation de Bouaré Fily Sissoko reste inchangée. Sa détention prolongée a eu des conséquences préoccupantes sur sa santé, physique et morale, selon ses proches.

Cette affaire met en lumière les défis auxquels sont confrontés les systèmes judiciaires dans la lutte contre la corruption et soulève des in-



terrogations sur l'équité des procédures en cours. Les mandats d'arrêt internationaux et la nécessité de renforcer la lutte contre la corruption sont des éléments clés dans ce contexte complexe et controversé. La situation évoquée met en lumière des enjeux importants liés à la coopération judiciaire internationale dans la lutte contre la corruption, ainsi qu'à la nécessité de respecter les principes fondamentaux du procès pénal. En effet, l'émission de mandats d'arrêt internationaux et la volonté

de rendre des comptes illustrent une démarche visant à promouvoir la transparence et la responsabilité des élites, en particulier dans un contexte de transition politique comme celui que traverse actuellement le Mali. Concernant le cas spécifique de Bouaré Fily Sissoko, son maintien en détention provisoire pendant plus de 3 ans soulève des interrogations légitimes sur la conformité de cette mesure avec les dispositions du Code de Procédure Pénale, notamment en ce qui concerne

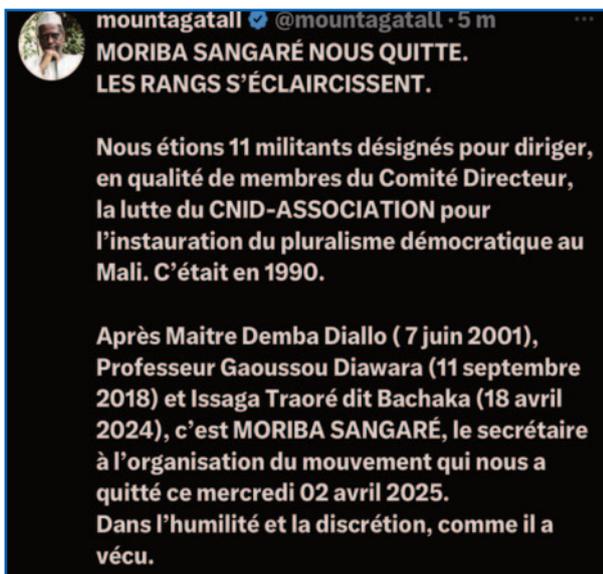
la durée maximale de la détention provisoire en matière criminelle. En effet, selon l'article 135 du Code de Procédure Pénale malien, la détention provisoire ne peut excéder un an, renouvelable dans des conditions spécifiques et limitée à un maximum de 3 ans.

Dans ce contexte, il est essentiel de garantir le respect des droits de la défense et de la présomption d'innocence, tout en veillant à ce que les procédures judiciaires soient menées de manière équitable et dans le respect des normes nationales et internationales en matière de procès équitable. Il revient aux autorités judiciaires maliennes et à leurs partenaires internationaux de veiller à ce que le cas de Bouaré Fily Sissoko soit traité conformément au droit et aux principes de justice.

Il est donc crucial de mener une réflexion approfondie sur les raisons du maintien en détention de Mme Bouaré Fily Sissoko au-delà des délais légaux prévus, en veillant à ce que sa situation soit examinée avec rigueur et impartialité afin de garantir la justice et la transparence dans ce dossier complexe.

Yacouba Ongoiba





■ Malick Konate



Issiaka Tamboura, je te fais savoir qu'on est bien arrivés à destination. Le pilote pensait nous piéger, mais franchement, c'est mal nous connaître ! On a appris à piloter depuis l'Antiquité et on lui a prouvé qu'on ne se laisse pas livrer aussi facilement. L'avion n'a même pas tenu deux minutes sur le tarmac de Bamako ! Appelez-moi désormais Commandant de bord Malick KONATÉ. Oui, j'ai piloté le Boeing sans kérosène ! #Bèki_Takè



Bouaré Fily Sissoko : La justice enchaînée, la dignité emprisonnée. Il est une cellule à Bamako où le temps s'est figé depuis trois ans. Une cellule étroite où une femme attend, sans jugement, sans preuves suffisantes, sans compassion. Son nom : Bouaré Fily Sissoko. Elle fut ministre de la République. Elle est aujourd'hui prisonnière d'un système judiciaire devenu sourd, froid, selectif et peut-être même complice.

Mais derrière ce nom qu'on répète à la barre, dans les rapports, dans les communiqués, il y a bien plus qu'un dossier. Il y a une femme, une mère de famille, Une vie. Un engagement.

Elle a servi l'État avec loyauté, sous le premier mandat du président Ibrahim Boubacar Keïta – paix à son âme. En tant que ministre de l'Économie et des Finances, elle a participé aux grandes décisions de défense nationale : achat d'un avion présidentiel, acquisitions d'équipements militaires pour nos FAMA. Des choix collectifs, validés au plus haut sommet de l'État. Et pourtant, aujourd'hui, c'est elle seule que l'on condamne avant même de la juger. Où est donc passé le principe de la présomption d'innocence ?

En août 2021, elle est arrêtée, incarcérée. En 2023, elle sollicite sa libération provisoire. La justice accepte. Mais pose une condition : 500 millions de francs CFA de caution. Elle n'a pas cette somme. Elle reste en prison.

Un an plus tard, en septembre 2024, son procès s'ouvre enfin. Dix jours d'audiences. Dix jours de confrontations, d'arguments, de silence aussi. Et à la fin ? Rien. Pas de preuves suffisantes. L'audience est ajournée. La justice s'accroche à des témoignages manquants, convoque des noms prestigieux – deux anciens Premiers ministres, une ministre déléguée au Budget – pour combler ce vide criant. Mais ce n'est pas tout.

En mars 2025, son état de santé se dégrade. Les médecins s'inquiètent. Ses avocats demandent sa mise en liberté pour raison médicale. Encore une fois, comme dans l'affaire de Soumeylou Boubeye Maïga, la justice ferme la porte en rupture avec des principes sacro-saints du droit. Le 4 avril 2025, un vendredi noir pour la dignité humaine, la détention de Bouaré Fily Sissoko est prolongée. Sans ménagement. Sans humanité. Sans droit.

La justice est-elle devenue vengeance ?

À ce stade, l'instruction est terminée. Trois années se sont écoulées. La loi exige un jugement, ou la libération. C'est la règle. C'est le droit. Et pourtant, rien. On repousse. On retarde. On prolonge. On punit. Ce que subit Bouaré Fily Sissoko n'a plus rien de judiciaire. C'est une dérive politique maquillée en procédure. Une injustice d'État, silencieuse mais cruelle.

« Quand la justice n'est pas juste, l'injustice est exacte. Si nous blâmons si souvent la justice, c'est parce qu'elle porte en elle, régulièrement, les germes de toutes les injustices. » Cette citation illustre parfaitement et tristement notre justice.

Car dans les prisons de Bamako, elle n'est pas seule à attendre. Nous attendons tous. Une République qui laisse pourrir une femme en prison, faute de preuves, n'est plus une République. Elle est un simulacre.

Et il faut bien poser la question :
 Pourquoi elle ? Pourquoi si longtemps ? Pourquoi cette froideur ?
 Est-ce parce qu'elle est femme, intègre, libre ? Est-ce parce qu'elle
 a refusé de se plier, de pactiser, de fuir ?
 Pourquoi la justice a-t-elle courbé l'échine dans d'autres affaires
 particulièrement sensibles pour les princes du jour ? Le malheur de
 Mme Fily serait donc de ne pas être dans leur bonne grâce ? Pourquoi
 cette justice des vainqueurs ?
 Le peuple malien, lui, ne demande qu'une chose : la vérité.
 Et Bouaré Fily Sissoko ne demande qu'une chose : la justice.
 Dans une lettre ouverte envoyée dès 2022 au chef de la transition,
 elle prévenait déjà : l'affaire était politique. On l'a ignorée. Aujourd'hui,
 son combat devient le nôtre. Car en laissant pourrir une femme dans
 l'ombre de la prison, c'est notre propre dignité que l'on abandonne.
 Nous ne resterons pas silencieux.
 Nous ne détournerons pas le regard.
 Nous ne normaliserons pas l'injustice.
 La justice doit servir à protéger, non à briser.
 À éclairer, non à obscurcir.
 À libérer, non à enfermer sans fin.
 Libérez Bouaré Fily Sissoko.
 Libérez-la pour la vérité.
 Libérez-la pour le Mali.
 Libérez-la pour que justice, enfin, retrouve son nom.
 #Bèki_Takè #Justice #Mali



■ Issiaka Tamboura



Ce matin, un avion transportant Malick Konate, Kadidia Fofana, Babali Bah, Boubou Fane, Boubou Cissé, Tieman Hubert, Mamadou Igor, Karim Keita et Cherif Koné en destination vers Dakar a atterri à l'aéroport international Modibo Keita de Bamako par erreur. L'équipage veut se ravitailler en kérosène avant de décoller à nouveau pour Dakar. Selon mes informations, certains passagers demandent à l'équipage de quitter Bamako vite même si la réserve ne permet pas d'atteindre la destination. Quel courage !
 Aux dernières nouvelles, y a 1 qui a décidé d'arrêter de respirer .

■ Oumou Sangare



C'est le cœur brisé que j'apprends aujourd'hui la disparition d'Amadou Bagayoko.
 Mon cher Amadou, tu as été un pilier de notre musique malienne, un ambassadeur dont le talent a brillé dans le monde entier. Ta guitare et ta voix ont touché tant d'âmes, porté tant de messages de paix et d'espoir.
 Nos chemins se sont croisés si souvent, partageant musique, rires et confidences. Je chérirai toujours ces instants privilégiés où nous parlions de notre amour pour le Mali et pour notre art.
 Avec Mariam, vous avez formé un duo légendaire qui a ouvert tant de portes pour nous tous, artistes maliens. Votre parcours, malgré les défis, restera une source d'inspiration éternelle.
 À ma chère Mariam et à toute la famille, je vous envoie toute ma force et mon amour dans cette douloureuse épreuve.
 Tu nous manques déjà, Amadou. Qu'Allah t'accorde Sa miséricorde.
 Oumou



■ Cheick Albina



Il est vrai que c'est une page entière de l'histoire du Mali qui vient d'être tournée. Pour ceux qui ont connu leur périodes fastes et qui les ont côtoyé quasi quotidiennement sur le petit écran, sachez que vous êtes au pic de votre vie sur cette terre et que la courbe est maintenant descendante. "Kouli nafssine tha-ikatou l-maout" (toute âme goûtera à la mort).

Pensez à faire le tri dans vos actions futures et laissez le passé partir avec vos regrets. Tâchez préparer l'inconnu avec le plus de bien possible et le moins de biens possible.

Qu'Allah pardonne leurs péchés et les accueille dans son paradis. Ils ont eu une grande chance dans la vie d'être exemptés du péché de la vue.



■ Daouda Bakary Kone



UEMOA: les augmentations enregistrées par État sont les suivantes : Bénin (+5,5 %), Burkina Faso (+26,5 %), Côte d'Ivoire (+14,8 %), Mali (+7,5 %), Niger (+115,8 %) et Sénégal (+22,2 %) selon le rapport de la conjoncture économique de l'Union.

■ Les maliens unis pour le Mali



Tidjane THIAM est absent du 18^e Bureau Politique du PDCI qui s'est ouvert ce samedi à Yamoussoukro. Il évoque des raisons de force majeures, qui l'empêcheraient de prendre part à une réunion qu'il a lui-même convoqué et dont il a fixé la date depuis plusieurs semaines. Un membre du BP du PDCI, avec qui nous sommes entretenus, qualifie cette absence de "mépris inacceptable pour le parti et ses militants".

Ce qui est vrai, est vrai !



■ Oumar Traore



ELEANOR ROOSEVELT disait: « Les grands esprits discutent des idées ; les esprits moyens discutent des événements ; les petits esprits discutent des gens », au groupe JOLIBA nous avons fait le serment de pluraliser la parole et nous jurons de tenir la promesse. Retrouvez-nous du lundi au vendredi dans votre émission DIS à partir de 18H GMT et dans le QG DE L'ACTU chaque dimanche à 19h sur nos différentes pages digitales et nos stations FM :

Bamako 105.0

Sikasso 103.8

Ségou 100.1

Allah Azawajal nous suffit.

À très vite



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Crise Migratoire Mali-Mauritanie : Les choses en bonne voie ?



La semaine dernière, le gouvernement du Mali, à travers, le ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine, s'est fortement impliqué dans la crise de rapatriement de Maliens en situation irrégulière en Mauritanie. Le 26 mars, le ministre Mossa Ag Attaher a effectué une mission à Kayes dont il a fait restitution aux hommes de médias.

Le 26 mars dernier, le ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine, Mossa Ag Attaher, s'est rendu à Kayes au chevet des Maliens expulsés de la Mauritanie. Cela, à l'en croire, dans le but de s'enquérir de leur situation et aussi d'apporter l'aide du gouvernement aux rapatriés. Dans un premier temps, le ministre a d'abord dirigé une réunion au gouvernorat avec les services techniques et les acteurs humanitaires avant de se rendre au centre d'accueil et de suivi des migrants.

Au centre d'Accueil, avec son équipe, le ministre a rencontré les expulsés. Les échanges ont porté sur leurs préoccupations et le soutien à apporter à ces derniers et au centre d'accueil. Ils étaient au nombre d'une centaine. Des femmes, enfants, des jeunes, tout confondu. Chacun d'eux a bénéficié d'une enveloppe de 50 000F CFA en guise de soutien et des promesses d'accompagnement de la délégation générale des Maliens de l'Extérieur.

Aussitôt rentré de cette mission de Kayes, le ministre des Maliens établis à l'Extérieur, s'est rendu en Mauritanie, le lendemain 27 mars. Il était accompagné d'une forte délégation composée du puissant directeur des services de renseignements maliens, le ministre Modibo Koné, le ministre des Affaires étrangères. Ladite délégation malienne a rencontré le président de la Mauritanie Mohamed Ould Cheick El Ghazouani.

Selon un membre de la délégation, ils ont longuement échangé avec les hautes autorités mauritaniennes sur cette situation de rapatriement qui occupe de trop au Mali. La coopération bilatérale entre la Mauritanie et le Mali et aussi l'adéquation de la lutte contre la migration irrégulière entre les deux pays. Tout cela, dit-il, dans le strict respect des droits et de la dignité humaine avant de confier, à son niveau, que les choses sont en bonne voie.

KC

Œuvres sociales du Président Assimi Goïta : Inauguration de forages pour le bien-être des écoles à Bamako



Le mercredi 2 avril 2025, une délégation de la Présidence, dirigée par le Conseiller Spécial Aguiou Dembélé, a célébré l'inauguration de deux nouveaux forages au groupe scolaire de Faladie Sokoro et à l'académie d'enseignement de la rive droite à Bamako. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des œuvres sociales du Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi Goïta, Chef de l'État, visant à améliorer les conditions de vie et d'apprentissage des populations démunies.

Lors de la cérémonie, M. Moussa Diawara, Chef de quartier de Faladié Sokoro, a exprimé sa gratitude envers le Président Goïta pour sa générosité envers le quartier. Il a souligné que ces forages constituent un geste significatif qui fournira aux habitants un accès à une source d'eau potable essentielle pour leur bien-être. Il a également salué l'engagement du Chef de l'État pour un développement équitable et durable du pays.

La représentante du maire de la Commune VI a souligné l'importance de ces nouveaux forages pour les élèves, les enseignants et les responsables de l'éducation. Elle a souligné que cette initiative contribuera à offrir un environnement propice à l'apprentissage et à l'épanouissement de la communauté éducative.

De son côté, la directrice de l'académie d'enseignement de la rive droite, Mme Dedeou Mahamane, a exprimé sa reconnaissance envers l'équipe des œuvres sociales pour leurs efforts dans la concrétisation de ces projets. Elle a souligné que ces forages témoignent de l'engagement des autorités à améliorer la qualité du système éducatif et à fournir un cadre de vie favorable à la communauté éducative.

Enfin, le Conseiller Spécial du Président de la Transition, M. Aguiou Dembélé, a souligné que ces forages marquent le début d'un développement durable et harmonieux du pays, en contribuant à l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les écoles. Il a réaffirmé l'engagement du Chef de l'État à créer un environnement propice à l'épanouissement de chaque citoyen et à promouvoir un système éducatif de qualité.

Karamoko B Keita

Renforcement des relations entre le Mali et la Russie : Rencontre entre les ministres des Affaires étrangères à Moscou



Le jeudi 3 avril 2025, une rencontre historique a eu lieu à Moscou entre Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali, et son homologue russe, Son Excellence Monsieur Sergueï LAVROV. Cette rencontre s'est déroulée en marge de la première session des consultations entre la Confédération des États du Sahel (AES) et la Fédération de Russie, marquant ainsi une étape importante dans le renforcement des relations diplomatiques entre les deux nations.

Les discussions entre les ministres ont permis de poser les bases d'une coopération élargie et stratégique entre le Mali et la Russie. Si la coopération militaire a été au cœur des échanges, d'autres domaines ont également été abordés, tels que le développement économique, les projets d'infrastructures et la coopération dans des secteurs clés.

Dans le domaine de l'énergie et des ressources, le Mali envisage de bénéficier de l'expertise russe pour développer les énergies renouvelables et renforcer son indépendance énergétique. Dans le secteur des transports, l'amélioration des infrastructures ferroviaires et aéroportuaires est envisagée afin de faciliter le commerce et les déplacements. L'agriculture est également un domaine d'intérêt, avec la possibilité d'un appui technique et technologique russe pour optimiser la production agricole et améliorer la sécurité alimentaire. Par ailleurs, une augmentation du nombre de bourses octroyées aux étudiants maliens en Russie a été évoquée, dans le but de renforcer les capacités humaines dans plusieurs secteurs, notamment dans l'éducation et la formation.

Les ministres ont également échangé sur des questions d'ordre régional et international, exprimant des vues similaires sur des sujets tels que la paix, la sécurité et le respect de la souveraineté des États. Ils ont réaffirmé leur opposition aux ingérences extérieures et dénoncé les menaces qui pèsent sur la stabilité du Sahel.

Cette rencontre entre les ministres des Affaires étrangères du Mali et de la Russie marque un tournant dans les relations entre les deux pays, ouvrant la voie à une coopération renforcée et à des partenariats stratégiques dans divers domaines au bénéfice des deux nations.

Arouna Sidibé

Retrait des États de l'AES de la CEDEAO : Les impacts sur la justice régionale



Le retrait officiel des États de l'Alliance des États du Sahel (AES) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a eu un impact direct sur le fonctionnement de la Cour de Justice de la CEDEAO. En vertu de l'ordonnance de radiation n° ECW/CCJ/ORD/02/25 du 14 mars 2025, la Cour a constaté son incapacité à traiter les affaires impliquant des États qui ne sont plus membres de l'organisation. Cette évolution marque la souveraineté judiciaire des trois États concernés et ouvre la voie à une gestion locale des litiges. Les affaires en question, comprenant 16 cas liés à la République du Mali, couvrent une gamme variée de contentieux judiciaires, allant des litiges commerciaux aux violations des droits de l'homme. Parmi les parties concernées, on retrouve des personnalités publiques, des entreprises et des organisations de la société civile. Les plaintes retirées incluent celles de l'ancien président de la transition, Bah N'Daw, du journaliste Bakary Sarre, ainsi que des dossiers déposés par Reporters sans Frontières (RSF) et plusieurs associations de défense des droits humains. Pour le Burkina Faso, cinq affaires ont été closes, dont celle de l'activiste Kemi Seba, tandis que le Niger en compte douze, incluant une plainte impliquant l'ancien Premier ministre Hama Amadou. Les plaignants concernés doivent désormais porter leurs affaires devant les juridictions nationales de leur pays respectif, ce qui pourrait renforcer la crédibilité et l'efficacité des systèmes judiciaires locaux, en assurant un traitement conforme aux lois nationales en vigueur.

Cependant, certains observateurs soulignent que cette transition nécessitera des réformes internes pour garantir une gestion efficace des affaires retirées. L'indépendance de la justice et l'accessibilité des procédures demeurent des défis majeurs pour les trois pays.

Ce retrait massif offre aux États de l'Alliance des États du Sahel une opportunité de renforcer leurs institutions judiciaires et de développer des mécanismes de règlement des différends en accord avec leurs nouvelles orientations politiques. Cette évolution pourrait également favoriser la mise en place de structures judiciaires sous-régionales propres aux États de l'Alliance, réduisant ainsi leur dépendance aux institutions extérieures.

La sortie de ces États de la CEDEAO continue de redéfinir les relations entre les pays de l'Alliance des États du Sahel et les institutions régionales. Ce changement dans le domaine judiciaire s'inscrit dans un contexte plus large de réorientation stratégique, visant à assurer une autonomie complète sur les plans politique, économique et sécuritaire.

Fatou Sissoko

LES EEI : Une menace au quotidien, au centre et au nord du Mali

Les dangers des EEI La journée internationale pour la sensibilisation aux mines est célébrée ce vendredi 4 avril 2025. Au Mali les dégâts causés par les engins explosifs improvisés EEI sont énormes. Entre 2024 et 2025, 376 incidents liés aux mines, faisant 17 victimes ciblées, ont été enregistrés. Les régions du centre et du nord du pays sont les plus touchées par ces mines.

En 2023, le jeune Oumar Togo, a perdu des membres de sa famille suite à l'explosion d'une mine au passage de leur charrette au Centre du Mali. Un événement qui l'a traumatisé à jamais. Sa narration des faits : « Mon grand frère et mes quatre tantes avaient voyagé sur Mogue et arrivés dans notre village, leur charrette est montée sur une mine. Ils sont tous mort. Depuis ce jour je ne me suis pas rendu dans notre village. Je tremble de peur à chaque fois que j'y pense », confie-t-il.

Dans les régions en proie à l'insécurité, les populations subissent les conséquences des mines sous plusieurs formes. Au delà des dégâts matériels et des morts, les EEI mettent en mal l'économie locale, affirme Amadou Lougué membre de la société civile de Badiangara. « Ces mines constituent également un frein au développement. C'est un coût dur pour la population et c'est l'économie qui est à terre, le trafic routier qui est bloqué. C'est l'économie locale ou même la démographie locale qui est en jeu » déplore M. Lougué.

Un obstacle à l'assistance humanitaire

Mory Kaba est chargé de protection au comité international de la croix rouge. Selon lui, les engins explosifs improvisés entravent l'assistance



que les humanitaires apportent aux populations. « Ces engins explosifs improvisés empêchent parfois ces communautés à accéder aux services sociaux de base. Ça compromet les moyens de subsistance. Ils entravent la fourniture de l'aide humanitaire, qui est vitale pour des populations affectées. Elles ralentissent aussi le processus de réconciliation » dit-il.

Il faut signaler que le CICR sensibilise les populations avant et après un incident. Aussi il s'implique dans la prise en charge sanitaire physique et psychologique des victimes et facilite leur réinsertion sociale et professionnelle.

SOURCE : STUDIO TAMANI



COMMUNIQUÉ INPS



“

La direction générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les retraités maliens bénéficiant d'une pension inférieure ou égale à cinquante mille francs CFA (50 000 FCFA) de l'arrêt définitif des paiements des pensions à la caisse le 31 mars 2025.

Afin d'éviter d'éventuelles perturbations dans le paiement des pensions, les pensionnés concernés sont priés de fournir au plus tard le 04 avril 2025 dans leurs lieux de paiement habituels :

- **un relevé d'identité bancaire (RIB) pour ceux qui souhaiteraient être payés à la banque,**
- **ou une fiche d'identification délivrée par un opérateur mobile pour ceux qui souhaiteraient être payés par mobile paiement.**

La Direction Générale de l'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous les pensionnés.

”

**Bamako, le 19 mars 2025
La Direction Générale**

Communiqué du conseil des ministres du **vendredi 04 avril 2025** - CM N°2025- 14/SGG



Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le vendredi 04 avril 2025, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté un projet de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

Sur le rapport du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant création de charges d'Huissiers-Commissaires de Justice.

Au sens de la Loi n°2016-053 du 20 décembre 2016 portant Statut des Huissiers-Commissaires de Justice, les Huissiers-Commissaires

de Justice sont des officiers publics et ministériels qui assurent le service public de la signification et de l'exécution. Ils sont seuls à avoir la qualité pour signifier les actes et les exploits, faire des notifications prescrites par les lois et les règlements lorsque le mode notification n'a pas été précisé et procéder à l'exécution des décisions de justice, des actes juridictionnels ainsi que des actes ou titres en forme exécutoire.

Ils sont également chargés de procéder, dans les conditions fixées par les Lois et règlements en vigueur, à l'estimation et à la vente publique aux enchères des meubles et effets mobiliers corporels.

Les fonctions d'Huissier-Commissaire de Justice sont assurées dans les juridictions où il n'a pas été créé de charge d'Huissiers-Commissaires de Justice par des Greffiers en chef qui prennent le titre de Greffiers Huissiers-Commissaires de Justice.

Le Statut des Huissiers-Commissaires de Justice prévoit qu'il peut être institué dans le res-

sort de chaque Cour d'Appel au moins une charge d'Huissier-Commissaire de Justice.

Le projet de décret, adopté, institue 75 charges d'Huissiers-Commissaires de Justice dont 40 auprès de la Cour d'Appel de Bamako, 09 auprès de la Cour d'Appel de Kayes et 26 auprès de la Cour d'Appel de Mopti.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION

Directeur général de l'Agence nationale de Sécurisation des Actes d'état civil : Commandant Simbo KEITA.

AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Inspecteur à l'Inspection générale des Armées et Services : Colonel-major Moussa Boi COULIBALY.

AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Inspecteur en Chef adjoint à l'Inspection des Finances : Monsieur Mohamed KANAMBAYE, Planificateur.

Inspecteurs à l'Inspection des Finances : Madame KEÏTA Yiraba KEÏTA, Inspecteur des Finances ;

Monsieur Soumaila DIA, Inspecteur des Finances ; Madame BERTHE Hawa DIAKITE, Ingénieur Informaticien.

AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU

Conseillers techniques : Monsieur Sidy Mohamed COULIBALY, Ingénieur de l'Industrie et des Mines ; Monsieur Almoustapha Ibrahima MAÏGA, Professeur de l'Enseignement supérieur.

AU TITRE DU MINISTÈRE DES MALIENS ÉTABLIS À L'ÉTRANGER ET DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

Chef de Cabinet : Monsieur Sidi Mohamed KONE, Journaliste-Réalisateur.

AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

Inspecteurs à l'Inspection des Domaines et des Affaires foncières : Monsieur Modibo CAMARA, Ingénieur des Constructions civiles ; Monsieur Aliou TOURE, Inspecteur des Services économiques.

AU TITRE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES, DU CULTES ET DES COUTUMES

Secrétaire général : Monsieur Famakan dit Sékou DIONSAN, Planificateur.

AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

Conseiller technique : Monsieur Adama DIARRA, Vétérinaire et Ingénieur de l'Élevage.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux a informé le Conseil des Ministres de la participation du Mali au « Dialogue interactif sur la situation des Droits de l'Homme au Mali ».

Le Dialogue interactif sur la situation des Droits de l'Homme au Mali, tenu le 28 mars 2025, à Genève, a été le cadre d'échanges sur le rapport de l'Expert indépendant sur la situation des Droits de l'Homme au Mali pour la période du 04 avril au 30 novembre 2024.

Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux a regretté le contenu du rapport de l'Expert indépendant, essentiellement à charge et basé sur des informations non recoupées, ne faisant mention ni des avancées réalisées par le Mali encore moins des propositions de mesures d'assistance.

Il a également rappelé la riche et prestigieuse histoire du Mali qui est un véritable précurseur en matière de respect des Droits de l'Homme avec la Charte de Kouroukanfouga de 1236.

Tout en réaffirmant que le Mali continuera à respecter ses engagements internationaux, à veiller au respect des Droits de l'Homme et à coopérer avec tous les mécanismes des Droits de l'Homme dans le strict respect de sa souveraineté et de ses intérêts vitaux, le ministre a dénoncé la politisation et l'instrumentalisation de ces questions.

Dans leurs interventions, les représentants des États et des différentes organisations ont pour la plupart reconnu les efforts de notre pays, tout en encourageant à améliorer la prise en charge de certaines questions et en invitant la Communauté internationale à l'accompagner.

La participation du Mali à cette session a permis de déconstruire beaucoup de contrevérités sur notre pays et d'affirmer notre vision de la question des Droits de l'Homme et du rôle des différents mécanismes de promotion et de protection des Droits de l'Homme.

2. Le ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social a informé le Conseil des Ministres du processus d'organi-

sation des concours directs de recrutement dans la fonction publique de l'État, exercice 2024. Les concours directs de recrutement dans la fonction publique de l'État, au titre de l'exercice budgétaire 2024, ont été ouverts par communiqué, le 17 janvier 2025. Au total, 57 910 candidats compétiront dans les différents corps de la fonction publique pour 773 postes à pourvoir. Le lancement de la 1ère épreuve technique dans les corps de l'Agriculture et du Génie rural aura lieu au Lycée Askia Mohamed de Bamako, le 5 avril 2025 et les concours se poursuivront à Bamako et dans les 6 centres de l'intérieur jusqu'au 26 avril 2025.

Le ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration a informé le Conseil des Ministres : a. de la participation du Mali à la 3ème édition du Sommet mondial du numérique à Washington, États-Unis d'Amérique. La 3ème édition du Sommet mondial du numérique, tenue du 17 au 20 mars 2025, au siège de la Banque Mondiale, était placée sous le thème : « Le Numérique pour tous ». L'événement, qui a été une opportunité d'échanges entre les pays, la Banque et ses partenaires, a enregistré la participation de plusieurs ministres africains chargés du Numérique, notamment ceux de la Confédération des États du Sahel, du Bénin, du Togo, du Nigeria, de la Sierra Leone, du Burundi, du Tchad, de la Gambie, de la République du Congo et de la Guinée. À la suite des discussions, il est ressorti la nécessité de mettre en place un mécanisme de coordination entre les pays, d'harmoniser le cadre réglementaire, de créer des redondances et d'encourager le partage et le développement des infrastructures régionales et data centers régionaux. b. de l'organisation d'une course cycliste dénommée « Grand prix cycliste de l'ORTM », le 06 avril 2025. Dans le cadre du renforcement des liens fraternels et sociaux des populations de la Confédération des États du Sahel, l'Office de Radio et Télévision du Mali et la Fédération malienne de Cyclisme organisent une course cycliste dénommée « Grand prix cycliste de l'ORTM ». Cet événement regroupera 136 cyclistes dont 100 cyclistes du Mali, 30 du Burkina Faso et 06 du Niger sur un parcours de 130,200 km.

Le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme a informé le Conseil des Ministres de la mise en œuvre des



Initiatives locales pour la Promotion du Patrimoine culturel. Les Initiatives locales pour la Promotion du Patrimoine culturel qui s'inscrivent dans le cadre du projet « Culture Mali 2025 » permettront de contribuer à la promotion de l'image de marque du Mali à travers les identités et potentialités culturelles fortes de ses territoires.

Le ministre de l'Élevage et de la Pêche a informé le Conseil des Ministres des résultats de la 17ème édition de l'opération de vente promotionnelle de bovins à l'occasion de la fête de Ramadan 2025.

La vente promotionnelle de bovins à l'occasion de la fête de Ramadan, tenue du 20 au 28 mars 2025, avait pour but de fournir des bovins de boucherie de bonne qualité aux populations du District de Bamako et des capitales régionales.

Cette 17ème édition, placée sous le signe d'un « accès inclusif à la viande bovine pour la fête de Ramadan », a connu un franc succès auprès des populations des villes concernées.

Pour un objectif global de 4 180 têtes de bovins, il a été présenté à la vente 4 283 têtes

soit 102,46% sur lesquelles 4 155 têtes ont été vendues.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et du Soutien au Processus électoral a informé le Conseil des Ministres des résultats de la consultation des partis politiques et des organisations de la société civile pour la relecture de la Charte des partis politiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de la Refondation, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et du Soutien au Processus électoral a adressé des lettres individuelles aux partis politiques et aux organisations de la société civile en vue de la relecture de la Loi n°05-047 du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques.

À l'issue de ces consultations, les propositions portent essentiellement sur :

- la réduction du nombre de partis politiques en appliquant des conditions restrictives de création et de financement ;
- la prise en compte des statuts de l'opposition

et de son Chef de file dans la Charte des partis politiques ;

- l'interdiction du nomadisme politique en cours de mandat.

La prochaine étape du processus de relecture de la Charte des partis politiques consiste à soumettre les propositions des partis politiques à l'appréciation des forces vives de la Nation dans toutes les Régions, dans le District de Bamako ainsi que dans les Ambassades et Consulats du Mali.

Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de la situation épidémiologique du pays marquée par une diminution du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée. Le Président de la Transition, Chef de l'État, a cependant appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 04 avril 2025

**Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Birama COULIBALY
Chevalier de l'Ordre national**

L'information : Un défi au sahel

Ce matin, je ne traiterai ni du retrait du Niger de la force multinationale mixte du lac Tchad, ni de la présidentielle gabonaise du 12 avril prochain, ni de la remise en liberté de Dadis Camara, ni encore de la taxe douanière de l'AES. Mais il sera question du droit d'informer.

Indépendance d'esprit et aspiration à la vérité

Informers et s'informer s'apprennent. Ka Kun-nafonidi en bambara, informer est une mission d'intérêt général pour collecter, traiter et diffuser des faits dans un média privé ou public. Informer, c'est recouper les sources d'informations sur un sujet donné pour transmettre des éléments factuels dans le respect des règles journalistiques.

Le 24 novembre 1971, la charte déontologique de Munich souligne l'importance du "secret professionnel", la non divulgation de la source "d'informations obtenues confidentiellement", etc.

C'est le cadre dans lequel le journaliste s'engage à rechercher la vérité en toute impartialité. Il ne peut être contraint à faire un acte professionnel. A ce titre, Albert Londres est une référence pour l'indépendance d'esprit et l'aspiration à la vérité. Informer, c'est dénoncer l'intolérable : abus, pauvreté, corruption, violence, impunité, etc. Informer, c'est donner à comprendre le monde.

Morts pour le droit d'informer

Contrairement à la rumeur se propageant sans fondement et sans retenue, l'information est sourcée. Elle se régule par sa maîtrise. En toute neutralité, le professionnel de l'information (journaliste) enquête, filme, photographie, réalise, enregistre des données sur les sujets de société. Objectif : éclairer le peuple.

Par ailleurs, il est souvent soumis aux pressions de tout poil. 13 décembre 1998, Norbert Zongo (49 ans) de L'Indépendant est assassiné par des éléments de la garde présidentielle à Sapouy, Burkina Faso. 2 novembre 2013, Claude Verlon (55 ans) et Ghislaine Dupont (57



ans) de RFI sont tués à Kidal par Aqmi. 29 janvier 2016, Birama Touré du Sphinx disparaît à jamais à Bamako. 22 juillet 2019, Precious Owolabi (23 ans) de Channels TV meurt par balle lors d'une manifestation du Mouvement islamique du Nigéria à Abuja. Morts pour le droit d'informer.

Ces meurtres rappellent le contexte fragile de l'exercice du métier de journaliste. Chapeau bas aux journalistes ! Pilier fondamental du progrès, l'information reste un défi à relever au Sahel.

A l'encre des valeurs universelles

S'agissant du mot s'informer, c'est l'apprentissage pour identifier la vraie information de la fausse. S'informer, c'est acquérir une compétence pour résister à la manipulation et à la bêtise humaine. C'est être en capacité d'apprécier les enjeux sociétaux : politique, social, économique, culturel, sanitaire, éducatif, juridique, climatique, etc.

Plus un peuple s'informe, plus est grande la

tendance à former une conscience collective. C'est-à-dire une masse critique pour s'opposer aux dérives d'un vizir.

A l'autre bout du continent asiatique, depuis le 19 mars 2025, le peuple turc est dans la rue. Sur les bords du Bosphore, il manifeste contre l'emprisonnement du maire d'Istanbul, Ekrem Imamoglu, accusé de "corruption" par le régime en place. Quelle en sera l'issue ? Ce qui est sûr : quelque chose se passe dans le pays de Moustapha Kemal Atatürk, père de la nation ottomane. L'histoire d'un peuple s'écrit à l'encre des valeurs : justice, fraternité, liberté, égalité, dignité...

La désinformation en ligne, l'ennemi numéro un

Aujourd'hui, l'information est concurrencée par la désinformation dont les premiers conducteurs sont les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Signal, Snapchat, Tiktok, WhatsApp, X, YouTube, LinkedIn, etc. Evidemment, les réseaux sociaux sont utiles pour communiquer. Mais, ils peuvent vite devenir nocifs. Sur les

plates-formes sont véhiculés des Fake news et des Deepfake. Le but ? La propagande, le complot, la diffamation, etc. Loin d'être une banalité, ils pénètrent les âges, les univers masculin et féminin.

Manière de falsifier les faits pour induire en erreur volontairement, la désinformation en ligne est un des maux du siècle. Fabriquée pour produire une réaction émotionnelle, elle est l'ennemi numéro un de nos sociétés. Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, les spadassins du narcoterrorisme se servent des réseaux sociaux pour diffuser leurs abominations. La frontière entre le mensonge et la vérité s'effrite. Les charognards s'empifrent. Les complotistes se frottent les mains. Mais la presse n'est jamais docile !

Le rituel sanglant

La controverse sur les exactions de Solenzo (Burkina Faso) entre les 10 et 11 mars 2025 renseignent sur le climat de terreur, ventilé sur les réseaux sociaux. Le rituel sanglant continue. Vendredi 21 mars 2025 à Fambita au Niger, 44 civils sont tués par l'EIS. La suite : des images dégoûtantes inondent les réseaux sociaux. Les auteurs des massacres bidonnent les images pour obtenir ce qu'ils veulent voir et entendre. Tout ça pour détruire. La souf-

france rejaillit sur les familles endeuillées.

Dans la savane sahélienne, on hurle à la démocratie pour dorloter le peuple. Ailleurs, on crie sans discontinuer pour semer la haine. La cohabitation entre les peuples se complique. Bye-bye la raison. Bienvenue à la passion. L'information véritable, celle qui ne trompe pas, se raréfie.

Les vérités alternatives dominent l'opinion. A l'envie de comprendre, celle de liker et de partager. Sans discernement. Les uns paient pour protéger le pouvoir. Les autres tuent pour imposer un ordre, enkysté dans l'âge de fer. De part en part, la chose publique est utilisée pour protéger les intérêts individuels. On s'aveugle pour mieux dépecer la bête, l'Etat. Les appels à l'aide ne franchissent pas les casemates.

La plume des sans-plumes

Dans les tréfonds, l'information est malmenée dans ce qu'elle a d'impératif : l'indépendance et la liberté. "Je l'ai écouté sur WhatsApp", c'est une des réponses servies en général dans les grins sur le continent africain. Les références à la presse officielle sont rares. Le ca-veçon veille. Le retrait des agréments d'exploitation d'Hadaf-Media et de Djoma

Media à Conakry et la suspension de Djoliba TV à Bamako participent des mécanismes de fragilisation des médias.

Ils disent quelque chose du rapport trouble des gouvernants à l'information. D'autres purges, vite ! Le sort s'acharne sur les professionnels de l'information. Pour combien de temps ? Une chose est sûre, le peuple est privé d'un de ses droits essentiels, l'information. Il est tenu. Les âmes sont aspirées par les intérêts de quelques-uns. Une myriade de sycophantes veille au grain. Ne sacrifions pas les idées qui ont cours le lendemain. Le chemin sera long. Vive la plume des sans-plumes !

Certes, la vraie information dérange. Certes, les tensions sont consubstantielles à l'histoire de l'information. Certes, la géopolitique actuelle rebat les cartes des rapports entre Etats et médias. Mais, l'émergence d'un citoyen éclairé rime avec la production d'une information vraie et juste. C'est le socle de l'esprit démocratique. Dans le désert sahélien, car la vraie lutte est celle contre le narcoterrorisme et l'Etat de droit. Ecoutons Nahawa Doumbia dans Tinye de be laban, la vérité triomphera.

Mohamed Amara (sociologue)
SOURCE : MALI TRIBUNE





OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Cheick Boucadry Traore Care : « L'année de tous les dangers »



Il est évident que nous avons laissé derrière nous une année difficile et hérité d'un monde divisé. Toutefois, il faut aussi reconnaître que les événements au cours des premiers jours de cette nouvelle année 2025 nous indiquent qu'elle sera plus dangereuse que nous le pensons. Prédire l'avenir des relations internationales est toujours une entreprise risquée. Toutefois, nous pensons que ce nouveau cycle annuel sera marqué par une instabilité stratégique, des conflits persistants et des tensions géopolitiques accrues.

Nos populations sont confrontées à une instabilité géopolitique accrue en raison d'un manque de leadership mondial, les tensions croissantes entre ceux qui se croient les grandes puissances et les conflits potentiels dans certaines des régions. Conséquemment, nous entrons dans une période particulièrement dangereuse de l'histoire de notre planète.

Alors que les conflits font rage dans plusieurs régions de notre monde, les pays les plus vulnérables seront confrontés à des crises humanitaires croissantes en cette nouvelle année. De la guerre civile dévastatrice au Soudan à l'aggravation de la violence au Myanmar et à l'effondrement du gouvernement syrien, cela souligne le besoin urgent d'une attention internationale pour empêcher de nouvelles souffrances et déplacements dans ces régions.

Le conflit entre les Forces armées soudanaises (SAF) et les Forces de soutien rapide (RSF) a créé la crise humanitaire et de déplacement la plus vaste et la plus rapide, avec des violations généralisées sur tous les plans et franchissant les lignes rouges que nul humain ne doit dépasser.

Celui dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) s'est rapidement intensifié ces

dernières semaines. L'ONU affirme qu'au moins 700 personnes ont été tuées depuis le début des combats intenses à Goma, la plus grande ville de l'est du pays. Son porte-parole a déclaré que 2 800 personnes avaient été blessées lorsque les rebelles du M23 – soutenus par le Rwanda – ont pris la capitale de la province du Nord-Kivu. Le M23, composé surtout de Tutsis, affirme lutter pour les droits des minorités, tandis que le gouvernement de la RDC affirme que les rebelles cherchent à contrôler les vastes richesses minières de la région orientale.

Les groupes de rébellion armée et les soi-disant djihadistes continuent de déplacer des millions de personnes dans le Sahel. Leurs campagnes brutales ont en effet dévasté les communautés de toute la région du Sahel. Ces groupes armés ont isolé les villes. Cela a coupé des millions de personnes du reste de leur pays et interrompu l'aide vitale. Les at-

taques barbares contre des hôpitaux, des écoles et des communautés mettent les civils en danger quotidiennement.

Le Moyen-Orient est en feu et l'évolution de la situation dans la région pose de nouveaux défis. Les différents événements récents font craindre une guerre totale dans la région. La spirale croissante de l'effusion de sang à Gaza, au Liban, due à l'opération de riposte israélienne sans précédent et aux frappes aériennes en cours, nous fait croire que le cycle de violence est loin d'être terminé.

En Syrie, les factions islamistes radicales tentent de projeter une image de normalité alors qu'elles consolident leur pouvoir. Le point chaud le plus instable de la région reste l'escalade des tensions entre Israël et l'Iran. Alors que les alliés régionaux de Téhéran sont affaiblis ou disparus et qu'Israël s'enhardit, la possibilité d'une frappe israélienne contre les installations nucléaires iraniennes augmente. Un tel acte, probablement avec le soutien des États-Unis, pourrait déclencher un conflit régional plus vaste. À l'inverse, Téhéran pourrait accélérer son programme nucléaire en réponse, augmentant encore les enjeux. Même si l'Iran a signé un traité avec la Russie en janvier 2025, celui-ci n'oblige pas Moscou à intervenir militairement en cas d'attaque de Téhéran. En outre, sur le plan intérieur, l'Iran est confronté à l'incertitude alors que le guide suprême, l'ayatollah Khamenei, aujourd'hui

âgé de 86 ans, approche de la fin de son mandat.

L'Europe est confrontée à une fragmentation et à des contradictions politiques, tandis que les États-Unis sous Trump redéfinissent leur rôle dans la politique mondiale et semblent être prêts à militariser les sanctions économiques comme jamais auparavant.

En effet, le retour de Trump à la Maison Blanche ouvre un nouveau chapitre dans le régime de sanctions de la coalition États-Unis / Union européenne. L'équipe de Trump semble déterminée à tirer parti des sanctions économiques pour faire pencher la balance en faveur de l'Amérique.

Cette approche ne remplacera pas les sanctions politiques, mais elle ajoutera une couche supplémentaire à un programme déjà saturé. Il en résultera probablement un réseau plus dense de mesures économiques ciblant un cercle croissant d'acteurs, avec des implications significatives pour la dynamique du commerce mondial. En fait, les dirigeants du Canada et du Mexique ont riposté après que Donald Trump a signé une ordonnance autorisant des droits de douane drastiques allant jusqu'à 25 % sur leurs exportations vers les États-Unis, tandis que la Chine a déclaré qu'elle porterait plainte auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce après avoir également été prise pour cible par le président

américain. Les tensions entre les États-Unis et la Chine continuent de s'intensifier, alimentées par les efforts américains visant à contenir les ambitions économiques et technologiques de la Chine. Washington renforce ses alliances en Asie pour contrer Pékin. Les actions de Trump ont ouvert la voie à une guerre commerciale dommageable entre les États-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux. Trump a également menacé d'imposer des droits de douane aux pays de l'Union européenne. Et pourtant, la dépendance des nations européennes à l'égard des États-Unis en matière de leadership militaire et politique s'accroît, alors même que les économies européennes continuent d'agir en tant que donateurs pour l'économie américaine. Au cours des dernières décennies, les élites d'Europe occidentale sont passées du statut d'acteurs nationaux à celui d'appendices d'un système politique transnational centré sur Washington. Et aujourd'hui, l'Europe occidentale semble se préparer à une nouvelle guerre froide, augmentant ses dépenses militaires, sa production et fortifiant le flanc oriental de l'Otan.

L'impact de la guerre reste considérable en Europe de l'Est. La tentative de Donald Trump d'obtenir un cessez-le-feu le long des lignes de bataille ukrainiennes pourrait échouer tant que le plan américain visant à mettre fin à la guerre ignore les préoccupations sécuritaires de la Russie et ne tient pas compte des causes





profondes du conflit. Pendant ce temps, les conditions de paix posées par Moscou et énoncées par le président Vladimir Poutine pourraient rester inacceptables pour Washington, car elles signifieraient en réalité la capitulation de Kiev et la défaite stratégique de l'Occident. La prochaine rencontre entre Trump et Poutine ne signifiera pas nécessairement un dégel dans les relations américano-russes. La confrontation entre les deux puissances restera profonde et durable. Parallèlement, le partenariat entre la Russie et la Chine se renforce. D'un point de vue occidental, cette relation ressemblera de plus en plus à une coalition anti-américaine. Ensemble et sous la couverture des BRICS+, la Russie et la Chine s'opposent à la domination mondiale des États-Unis dans les domaines géopolitiques, militaire et économique.

De plus, beaucoup d'entre nous s'inquiètent aujourd'hui de l'avenir proche de l'humain et des technologies numériques. Notre préoccupation se concentre sur le pouvoir croissant détenu par les entreprises technologiques qui contrôlent les flux d'informations dans la vie des gens et sur leur potentiel à compromettre la vie privée et l'autonomie des individus. Nous estimons que la propagation de mensonges via les réseaux sociaux et autres plateformes numériques nuira aux systèmes sociaux, po-

litiques et économiques. Le flux apparemment imparable de mensonges, de désinformation et de mésinformation en ligne est dangereux, destructeur et source de division.

Il faut aussi reconnaître que l'influence des structures de gouvernance mondiale est en déclin. Les décisions ad hoc motivées par les intérêts à court terme de puissances spécifiques remplacent de plus en plus les cadres traditionnels du multilatéralisme. Le déclin des institutions internationales érode le degré d'ordre dans les relations mondiales. La dynamique régionale et les liens de bon voisinage deviennent de plus en plus critiques à mesure que les pays donnent la priorité aux préoccupations immédiates plutôt qu'à une coopération mondiale plus large.

Le monde est effectivement en transition. Les tendances de 2025 dressent le portrait d'un monde en mutation. La domination du court terme, la montée des rivalités régionales et les ambitions des dirigeants individuels remodelent l'ordre mondial. Les institutions internationales traditionnelles continuent de perdre de leur pertinence, tandis que les alliances régionales gagnent en importance dans un environnement de plus en plus fracturé. L'absence d'un leadership mondial clair et la rivalité croissante entre les nations pourraient conduire à des relations internationales im-

prévisibles et à un risque accru de conflits.

Notons également que l'Afrique et l'Occident font face à des changements de culture sociale et politique. L'extrême droite et l'extrême gauche mènent une guerre contre le libéralisme en Occident. Ils sont sans doute en train de gagner cette guerre et les libéraux ne semblent pas avoir une bonne défense. Il va sans dire que la vague croissante de mécontentement des Africains à l'égard de l'Occident se fait sentir sur tout le continent et dans le reste du monde. Les Africains semblent être décidés à faire face à leurs responsabilités et leur destin.

Le monde est loin d'être à l'équilibre. Enfin, nous nous posons la question de savoir qui agira pour provoquer le changement positif nécessaire pour résoudre tous ces problèmes évidents. La paix viendra sûrement un jour, mais seulement grâce à des efforts continus, à la résilience et à une concentration claire sur les objectifs à long terme. Pour l'Afrique, la survie dépend de sa capacité à s'adapter aux dynamiques changeantes tout en maintenant la stabilité intérieure et l'influence régionale en tant que pays non alignés.

Cheick Boucadry Traoré
Source : Mali Tribune

Tribune : Pourquoi l'Etat doit séparer l'Economie des Finances



Regrouper l'Economie et les Finances sous une même autorité ministérielle est une pratique répandue, notamment en Afrique francophone. Cette fusion, qui semble de prime abord logique, finit souvent par enfermer son titulaire dans la gestion de l'urgence budgétaire.

Sa capacité à penser et agir sur le long terme, face aux crises structurelles, s'en trouve considérablement limitée. Pour redonner de l'ampleur à la vision d'avenir et permettre une réponse efficace aux défis majeurs, un découplage institutionnel s'impose, rendu nécessaire par le contexte mondial actuel.

Retrouver une boussole stratégique

Climat, numérique, tensions géopolitiques... Le monde traverse des transformations rapides et profondes qui bousculent nos repères. Plus que jamais, on attend des Etats qu'ils orientent, anticipent et construisent l'avenir. Pourtant, on observe dans de nombreux pays africains que la forte pression des urgences quotidiennes rend difficile le maintien constant d'une perspective stratégique.

La gestion budgétaire immédiate tend ainsi à absorber une part considérable de l'attention

et des ressources, au détriment parfois de la projection à long terme.

L'une des racines du problème réside peut-être dans l'organisation même de l'Etat dans ces pays. Quand l'économique et le financier cohabitent au sein du même ministère, une subordination implicite s'installe : la stratégie se retrouve soumise aux impératifs comptables. Dans cette configuration, l'ambition économique manque d'espace pour s'exprimer pleinement. Faute d'un lieu institutionnel dédié, elle reste prisonnière du présent. Or, les enjeux actuels - climatiques, sociaux, industriels - exigent impérativement d'ouvrir l'horizon.

Le piège du ministère unique

Sur le papier, marier Economie et Finances paraît relever du bon sens. Mais l'expérience concrète montre autre chose.

Celui qui tient les cordons de la bourse est inévitablement absorbé par les urgences : arbitrages budgétaires incessants, tensions de trésorerie, impatience des partenaires financiers... Dans ce flux constant, la fonction stratégique, qui demande temps et recul, est souvent reléguée au second plan, voire ab-

sente des priorités ministérielles.

Le problème n'est pas tant lié aux personnes qu'à la mécanique institutionnelle. Une mécanique qui devient contre-productive lorsque les crises s'installent durablement - insécurité persistante, vulnérabilité climatique, dépendance économique, pauvreté de masse...

Ces défis structurels ne se règlent pas par des mesures palliatives à court terme. Ils demandent une transformation en profondeur, du temps, des choix structurants, une vision claire. Tant que le ministère responsable restera focalisé sur la soutenabilité budgétaire immédiate, il aura du mal à porter - ou même à entendre - cette exigence de long terme.

Le risque ? S'enfermer dans une gestion coûteuse des symptômes, sans jamais s'attaquer aux racines des problèmes. Et reproduire, sans fin, les mêmes réponses d'urgence à des crises devenues structurelles.

Des fusions ministérielles souvent contre-productives

Le couple Economie-Finances n'est pas la seule combinaison à poser problème. D'autres fusions ministérielles, souvent guidées par une volonté de rationalisation administrative, soulèvent des enjeux similaires.

En réalité, lorsque des logiques profondément distinctes - avec des objectifs et des temporalités différents - sont contraintes de cohabiter, c'est fréquemment la vision à long terme qui en pâtit.

Quelques exemples :

- Industrie et Commerce : Construire une base industrielle nationale demande du temps et une approche stratégique. Placée sous le même toit que le Commerce, souvent axé sur la fluidité des échanges à court terme (parfois sous influence extérieure) et soumis aux pressions des acteurs commerciaux, cet objectif pourrait perdre de sa centralité.
- Economie numérique et Communication :

Développer des infrastructures numériques souveraines est un projet de longue haleine, stratégique. Sa temporalité est très différente de celle de la Communication, souvent rythmée par l'événementiel ou la promotion institutionnelle. Le risque est que le stratégique soit occulté par le conjoncturel.

Dans ces cas, la fusion administrative peut engendrer une dilution stratégique. L'action de l'Etat devient moins lisible, moins cohérente, et sa capacité à conduire des transformations profondes est affaiblie.

Redonner toute sa place à la stratégie

Repenser ces architectures n'est pas une question bureaucratique, c'est redonner sa juste place à la stratégie. Non pas contre les finances, mais à leurs côtés, dans un rapport équilibré. Il s'agit de permettre un dialogue structuré entre la logique financière et l'ambition de transformation nationale.

Concrètement, cela suppose :

- La création d'un pôle ministériel dédié à la Stratégie et à la Prospective : Qu'on l'appelle Economie, Plan ou Prospective, l'essentiel est qu'il soit autonome, avec un mandat clair : penser le long terme, coordonner les politiques sectorielles structurantes, et piloter les réponses aux défis chroniques (climat, diversification, pauvreté...)
- Le renforcement de ses capacités réelles :



Des équipes compétentes, un accès aux données stratégiques, des outils d'analyse et d'anticipation, et un poids politique suffisant au sein de l'appareil d'État.

- Une révision des modalités de dialogue avec les partenaires financiers : Les stratégies nationales doivent redevenir le cadre de référence premier, et non une simple annexe aux programmes de stabilisation financière.

Choisir l'avenir

Un Etat stratège ne se définit pas seulement par sa capacité à gérer l'urgence. Il se reconstruit avant tout à sa faculté de penser l'avenir

et de le rendre possible et désirable pour ses citoyens. Cela demande le courage d'arbitrer lucidement entre les impératifs du présent, les contraintes financières et les nécessités structurelles de demain.

Ce débat n'est pas théorique. Il trouve une résonance particulière dans des contextes comme celui du Mali - ou d'autres pays où sécurité, développement et gouvernance sont étroitement liés. Quand les pressions s'intensifient, penser le long terme n'est pas un luxe, mais une nécessité vitale. Encore faudrait-il que la structure de l'Etat le permette.

Créer cet espace institutionnel dédié à la vision stratégique - en dialogue constant, mais non subordonné aux finances publiques - pourrait être une des clés pour refonder l'action publique. Ce n'est pas une complexité administrative supplémentaire, mais une réponse pragmatique à la complexité croissante du monde.

Car au fond, au-delà des organigrammes, ce qui importe, c'est la clarté des missions et la capacité des institutions à servir durablement les ambitions nationales. Offrir à la stratégie un véritable espace, un poids réel et une écoute attentive, c'est offrir aux citoyens une meilleure chance de voir leurs aspirations pérennes prises en compte.

Mohamed Houna
(cadre de banque à la retraite)
Source : Mali Tribune



Agir pour
un sourire

16^{ème} Edition



Appel aux dons volontaires

Les volontaires en aide aux démunis,
lancent la 16^{ème} édition de l'opération
"Agir pour un sourire"

200 familles comptent sur
votre parrainage.

1 panier =

Argent + Nature

25 000 F Cfa

25 kg de riz
10 kg de sucre
5L d'huile
1 paquet de thé

Rejoignez-nous en devenant volontaire

Orange Money : +223 76 17 72 62 / 76 01 18 69 / 74 74 27 61

Décès d'Amadou Bagayoko : Le Mali et le monde de la culture en deuil

Une profonde tristesse a touché le Mali et la communauté culturelle mondiale le vendredi 4 avril 2025, avec l'annonce du décès d'Amadou Bagayoko, figure emblématique du célèbre duo Amadou & Mariam. À l'âge de 76 ans, l'artiste laisse derrière lui un héritage musical et culturel d'une valeur inestimable.

Né à Bamako en 1949, Amadou Bagayoko a surmonté un handicap visuel précoce pour devenir l'un des plus grands ambassadeurs de la musique malienne à travers le monde. Son parcours exceptionnel témoigne d'une créativité et d'une passion inébranlables.

En 1974, naît le légendaire duo Amadou & Mariam, fruit de sa rencontre et de son union musicale avec Mariam Doumbia. Dans les années 1980, le duo émerge et popularise le style distinctif du "Mali blues", une fusion novatrice de sonorités rock et des riches traditions mandingues.

En 2005, Amadou & Mariam connaissent une consécration internationale avec l'album "Dimanche à Bamako" (produit par Manu Chao), un succès retentissant vendu à plus d'un million d'exemplaires. En 2010, un moment historique pour la musique africaine voit le duo devenir les premiers artistes du continent à se produire en tête d'affiche à l'Olympia de Paris.



Parmi leurs albums marquants, on retiendra notamment "Se Te Djon Ye" (1998), "Wati" (2002) récompensé aux Victoires de la Musique, "Folila" (2012) riche en collaborations

internationales, et "La Confusion" (2017) leur dernier album studio.

Amadou Bagayoko était également un homme engagé, utilisant sa notoriété pour soutenir des causes qui lui tenaient à cœur, telles que la promotion des artistes handicapés, l'éducation musicale des jeunes talents maliens et la promotion de la paix et de la réconciliation nationale au Mali.

Les détails des obsèques d'Amadou Bagayoko seront communiqués ultérieurement. En ces moments de deuil, nos pensées vont à sa famille, à Mariam Doumbia, à leurs proches, ainsi qu'à la communauté musicale malienne et internationale. La disparition d'Amadou Bagayoko laisse un vide immense, mais son héritage musical continuera d'inspirer et d'enchanter les générations futures.

Fatou Sissoko



Le Conseil de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA): Décisions Cruciales pour la Stabilité Financière



Lors de sa récente réunion, le Conseil de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a pris des décisions majeures. En effet, l'autorité macroprudentielle de l'UEMOA a été désignée par le Conseil pour surveiller la stabilité du système financier dans la région. De plus, l'application de l'article 68 des statuts de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) concernant le mandat des membres du Comité de politique monétaire a été mise en œuvre.

Les ministres présents ont également donné leur approbation aux comptes de la BCEAO pour l'exercice 2024, ainsi qu'à l'affectation de ses résultats financiers. Des ajustements

ont été apportés à la convention régissant la Commission bancaire, notamment en ce qui concerne la composition de son collège de supervision.

Par ailleurs, les comptes annuels et le rapport d'activité 2024 de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) ont été validés, mettant en lumière la solidité financière de cette institution clé de la région.

En ce qui concerne les réformes à venir, le Conseil a émis des avis sur deux sujets majeurs : un acte additionnel au pacte de convergence, de stabilité et de croissance entre les États membres, et un règlement visant à moderniser son application.

Enfin, les comptes financiers des organes de l'Union pour l'exercice 2023 ont été approuvés, suite aux travaux de la Cour des comptes de l'UEMOA, démontrant ainsi la transparence et la rigueur dans la gestion des finances au sein de l'Union.

Cette réunion du Conseil de l'UEMOA a donc été l'occasion de prendre des décisions cruciales pour assurer la stabilité financière et le bon fonctionnement des institutions monétaires et financières dans la région ouest-africaine.

Arouna Sidibé

65e anniversaire de l'indépendance du Sénégal : Bilan des 12 premiers mois de gouvernance du président Bassirou Diomaye Faye



En ce 4 avril, le Sénégal célèbre avec fierté son 65e anniversaire d'indépendance. Une date symbolique qui coïncide également avec le discours-bilan des 12 premiers mois de gouvernance du président Bassirou Diomaye Faye. Dans un discours empreint de reconnaissance, d'engagements et de réformes, le chef de l'État a mis en avant plusieurs axes prioritaires pour l'avenir du pays.

Parmi les points saillants de son discours, le président Faye a particulièrement insisté sur la réforme du système politique, la réforme foncière, la finalisation de la loi sur la transparence, mais surtout sur l'importance du dialogue social comme pilier de sa gouvernance. "J'accorde une importance particulière au dialogue social et à la concertation permanente avec toutes les composantes de notre société. Nous matérialisons notre engagement à garantir une cohésion nationale toujours renforcée, fondement indispensable du Sénégal juste, solidaire et prospère auquel nous aspirons tous", a déclaré le président Faye.

Cependant, certains observateurs ont noté l'absence d'annonces fortes par rapport à l'an-

née précédente. Bara Ndiaye, président du parti Forces ouvertes pour la République et le Travail, a souligné que la réforme du système politique mettra en avant la rationalisation de l'espace politique.

Le président sénégalais a également mis en avant d'autres priorités telles que la rationalisation des dépenses, la gestion efficace de la dette, la souveraineté technique et industrielle, l'optimisation des finances locales, une politique budgétaire transparente, l'électrification rurale, la baisse des prix des denrées

alimentaires, la production du pétrole et du gaz, et le plan Diomaye pour la Casamance.

Cependant, l'absence de mention de l'emploi des jeunes dans le discours du président Faye a suscité des réactions. Masséne Papa Gueye, président de la jeunesse de Fatick, a exprimé sa déception en soulignant l'importance d'un programme visant à intégrer davantage les jeunes dans la vie publique et à lutter contre l'émigration clandestine.

Dans un contexte politique complexe, l'analyste politique indépendant Wendyam Lan-koandé a souligné que malgré les efforts du président Faye pour aborder les questions de pouvoir d'achat, des défis majeurs persistent. Il a noté un certain immobilisme au niveau de la gouvernance malgré une volonté politique affichée.

En ce jour de fête de l'indépendance du Sénégal, le président Bassirou Diomaye Faye a également rendu un vibrant hommage aux Forces de défense et de sécurité du pays, soulignant leur rôle essentiel dans la protection et la sécurité de la nation.

Arouna Sidibé



La Chine imposera des droits de douane supplémentaires de 34 % sur les produits américains dès le 10 avril



La Chine imposera des droits de douane supplémentaires de 34 % sur toutes les importations en provenance des États-Unis, à compter du 10 avril, en plus des droits de base existants. Cette mesure a été prise en

réponse à la hausse de 34 % des droits de douane par les États-Unis sur les produits chinois. Le ministère chinois du Commerce et l'Administration générale des douanes ont également lancé une série de mesures visant

les entreprises américaines, dont l'interdiction d'exporter les biens à double usage à 16 entités américaines. Sept types de terres rares moyennes à lourdes ont été placés sous contrôle des exportations. Quatre entreprises américaines ne seront plus autorisées à exporter du sorgho et des produits avicoles vers la Chine. Entre-temps, la Chine a intenté une action en justice auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au sujet des droits de douane américains. Un porte-parole du ministère du Commerce a qualifié les "tarifs réciprociques" américains d'acte typique d'intimidation unilatérale qui menace la stabilité du commerce mondial. Le ministère du Commerce a également lancé des enquêtes antidumping sur les exportations américaines et indiennes de tubes C-T de qualité médicale, utilisés dans les hôpitaux du monde entier.

Source : cgtn.com

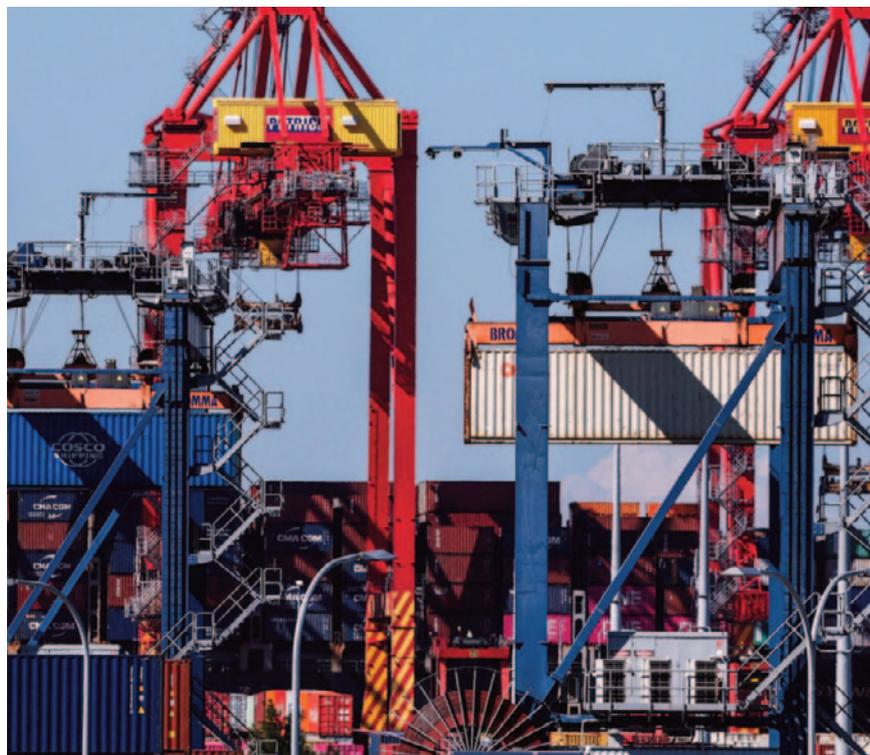


Sondage CGTN : Condamnation unanime des "tarifs réciproques" américains

Les États-Unis ont annoncé jeudi leur plan de "tarifs réciproques". Un sondage publié par CGTN auprès des internautes du monde entier montre que les personnes interrogées condamnent fermement l'intimidation unilatérale des États-Unis à l'égard des autres pays sous le prétexte de "tarifs réciproques", affirmant que cette mesure pourrait déclencher des contre-mesures de la part d'autres pays et finalement évoluer vers une "guerre mondiale des tarifs", ce qui aurait un impact sérieux sur l'économie mondiale.

Les États-Unis, qui prétendent subir des pertes dans le commerce international, augmentent les droits de douane sur tous les partenaires commerciaux afin de réduire le déficit commercial. Cependant, 81,03 % des personnes interrogées dans le monde ne sont pas d'accord avec cela, estimant que de telles mesures ne produiront pas les résultats escomptés. Au cours de son premier mandat, Donald Trump avait imposé des droits de douane à ses principaux partenaires commerciaux. Selon les statistiques de l'American Action Forum, un groupe de réflexion, les politiques protectionnistes de Trump au cours de son premier mandat ont coûté aux consommateurs américains environ 57 milliards de dollars par an. Dans l'enquête, 81,94 % des personnes interrogées pensent que les "tarifs douaniers réciproques" ne peuvent pas résoudre les problèmes des États-Unis, et qu'ils ne feront que nuire aux intérêts des consommateurs américains et freiner la croissance de l'économie américaine.

La compétitivité des produits des différents pays varie. Chaque pays peut fixer des droits de douane appropriés en fonction de ses propres produits afin de parvenir à un "avantage mutuel" sur le marché international. La "farce tarifaire" des États-Unis est un mépris sélectif de l'équilibre des intérêts atteint dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. 82,8 % des personnes interrogées soulignent que dans le contexte d'une puissance écono-



mique et d'un développement économique inégaux entre les pays, l'insistance des États-Unis sur une réciprocité totale et complète en matière de droits de douane est extrêmement irrationnelle. La majorité des droits de douane américains visent cette fois les pays en développement. À cet égard, 82,96 % des personnes interrogées condamnent les États-Unis pour avoir mené des "attaques aveugles" contre d'autres pays sur la question des droits de douane, estimant qu'il s'agit d'une privation des droits de développement d'autres pays, en particulier des pays en développement. 84,43 % des personnes interrogées pensent que l'imposition par les États-Unis de "droits de douane réciproques" exacerbera le problème de l'iniquité commerciale avec leurs partenaires commerciaux et leurs alliés traditionnels, ce qui portera gravement atteinte à la crédibilité du pays.

En tant que membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les États-Unis ont unilatéralement et subjectivement introduit

des "droits de douane réciproques" et ont insisté pour qu'ils soient appliqués. Il s'agit là d'un acte typique d'intimidation unilatérale. En réponse, 79,47 % des personnes interrogées critiquent les États-Unis pour avoir gravement violé les règles de l'Organisation mondiale du commerce. 79,58 % des personnes interrogées déclarent que les "tarifs douaniers réciproques" sont devenus un nouvel outil permettant aux États-Unis de promouvoir le protectionnisme commercial, ce qui intensifiera encore les tensions commerciales internationales et la fragmentation de l'économie mondiale.

En l'espace de 24 heures, 9 600 internautes du monde entier ont participé à l'enquête et exprimé leur point de vue. Les résultats de l'enquête ont été publiés sur les plateformes anglaise, espagnole, française, arabe et russe de CGTN.

Source : cgtn.com



Classement FIFA : Le Mali perd du terrain après des résultats en dents de scie

Après une série de performances irrégulières lors des dernières journées des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 en mars, l'équipe nationale du Mali voit sa position dans le classement FIFA actualisé ce jeudi 3 avril 2025 affectée. Malgré une victoire contre les Comores, les Aigles ont subi une défaite décevante face à la République centrafricaine, ce qui a eu un impact sur leur classement mondial et africain.

Suite à la fenêtre FIFA du 17 au 25 mars, l'instance dirigeante du football mondial a publié sa première mise à jour de l'année 2025. Le Mali, qui avait terminé l'année 2024 à la 52^e place mondiale et à la 8^e place africaine, recule désormais d'une place dans les deux classements. Les Aigles passent ainsi de la 52^e à la 53^e place mondiale et de la 8^e à la 9^e place africaine.

Cette baisse dans le classement intervient après une série de performances mitigées de l'équipe malienne, qui avait suscité des at-

tentes élevées après des victoires convaincantes précédentes. Les supporters et les observateurs du football se montrent désormais préoccupés par cette tendance à la baisse et espèrent un regain de forme de la part des Aigles dans les prochains matches.

Le sélectionneur de l'équipe nationale du Mali aura certainement du pain sur la planche pour analyser les raisons de ces résultats en dents de scie et trouver des solutions pour redresser la barre. Les prochaines rencontres des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 s'annoncent cruciales pour le Mali, qui devra rapidement retrouver sa pleine forme pour espérer décrocher sa qualification pour la compétition mondiale.

En attendant, les supporters de football maliens restent confiants dans les capacités de leur équipe nationale à surmonter cette période difficile et à retrouver sa place parmi les meilleures formations du continent africain et mondial.

Top 10 africain du classement FIFA (avril 2025)

1. Maroc (12 mondial)
2. Sénégal (19)
3. Égypte (32)
4. Algérie (36)
5. Côte d'Ivoire (41)
6. Nigéria (43)
7. Tunisie (49)
8. Cameroun (50)
9. Mali (53)
10. Afrique du Sud

Top 5 mondial du classement FIFA

1. Argentine
2. Espagne
3. France
4. Angleterre
5. Brésil

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

Les échanges avec votre famille sont facilités. Vous pourrez atteindre de grandes satisfactions si vous ne restez pas cloisonné. Attention cependant, il vous faudra compenser par une plage de repos, des séances de relaxations seraient idéales.

Vous adoptez un comportement bienveillant et philosophe avec votre entourage. Votre attitude va avoir de joyeuses répercussions et vous donner l'occasion de retrouver une ambiance très agréable que ce soit dans votre vie amicale, amoureuse ou professionnelle.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous placez la barre très haut aujourd'hui. Ne comptez que sur vous-même pour arriver au but, un cap sera franchi. Votre alimentation ces derniers temps a créé des déséquilibres qu'il vous faut maintenant rétablir.

Votre entourage a peut-être tendance à vous imposer ses choix. Inutile de vous braquer, montrez-vous ouvert mais ferme sur vos propres aspirations. Laissez-vous éventuellement séduire par de bonnes idées, ce n'est pas un signe de faiblesse.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est avec optimisme que vous allez vous tourner tout simplement vers la réalisation de vos projets. Votre forme retrouve un meilleur niveau, vous vous sentez d'aplomb pour affronter ce qui doit l'être, ne vous dispersez pas en paroles stériles.

Aujourd'hui, la communication et la diplomatie sont au rendez-vous. Si une brouille persistait, c'est le moment de trouver un terrain d'entente. Alors, baissez la garde, exprimez ce que vous avez sur le cœur et au besoin faites votre mea culpa.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Ne vous braquez pas à tout prix sur vos positions. Reconnaître vos erreurs serait une preuve de maturité. Vous tendez à être trop statique et sédentaire. Vous devez refaire du sport pour vous rééquilibrer.

Ce ciel vous expose à des tensions, des remous et des interrogations fondamentales. Vous devez résister à la tentation de forcer le passage et tenter d'opérer les mutations qu'on vous propose ou qui s'imposent le plus en douceur possible.



Lion (22 juillet - 23 août)

Le ciel vous offre la possibilité de faire de belles rencontres, de jouir de moments privilégiés en compagnie de vos enfants et, pour peu que vous en ayez envie, de renouveler des échanges ardents avec votre partenaire.

Vous observez avec une grande satisfaction les premières esquisses de ce que vous avez construit avec patience et beaucoup d'efforts. C'est une excellente journée pour démontrer votre efficacité sociale et professionnelle qui sera enfin reconnue à sa juste valeur.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous allez vous pencher spontanément sur un épisode de votre passé, aujourd'hui. Cela va permettre de faire évoluer votre conception, ne vous arrêtez pas à vos fautes éventuelles. Une parcelle de détente sera nécessaire en fin de journée.

Le climat très dynamique vous entraîne dans des entreprises variées, marquées par la créativité ou le sens du commandement. Les leaders, les patrons, les entrepreneurs et les responsables sont sous les feux de la rampe.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Il y a de grandes transformations désormais possibles dans votre vie. Mise sur la durée pour mettre ces changements en pratique, vous avez tout à y gagner. Mettez cartes sur table dans vos dialogues.

Dopé d'une belle énergie et d'une surdose de bonne humeur, vous avez tous les atouts en mains pour vivre de délicieux moments en compagnie de votre bien aimé et de vos proches. Vous vous pliez en quatre pour leur faire plaisir et ils vous le rendent au centuple.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous devez affronter conflit, une dispute ou un désaccord avec votre partenaire, un membre de votre famille, un colocataire ou bien quelqu'un que vous côtoyez quotidiennement. Ne vous laissez pas déstabiliser, gardez votre calme, vous n'en serez que plus crédible.

Les vanités s'expriment et les combats de chefs se multiplient. Vous ne distinguez pas très bien l'intérêt de ce genre de motivation et vous vous repliez sur vos bases, en attendant un climat plus adaptable à vos aspirations...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il y a de savoureux moments à vivre, aujourd'hui... La légèreté entre dans votre vie. La paix intérieure qui vous gagne vous fera gagner en aplomb et vitalité, durablement, le repos vous profitera mieux.

Besoin de sorties, besoin d'inédit ? Grâce à votre enthousiasme, vous allez pouvoir satisfaire toutes vos attentes, oser de nouvelles approches, établir de nouveaux liens et faire des surprises agréables à ceux que vous aimez.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Comptez sur le ciel pour maintenir le dialogue. Vous n'avez en fait pas trop de cette protection pour endiguer le flot de reproches qui vont déferler sur vous. Si vous avez tenté d'éluder les questions qui fâchent, vous serez contraint de faire face !

Vous vous sentez débordé par les événements et à la limite de l'épuisement. : il serait judicieux d'organiser votre planning et de hiérarchiser les priorités. Si vous ne le faites pas, vous pourriez le payer cher si la santé vous lâche.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous exploitez pleinement vos potentiels et talents pour pérenniser vos rentrées, voire les augmenter. À partir de, si des échanges sur le plan sentimental ou créatif tournaient un peu en rond, ils devraient reprendre de plus belle !

Harmonie, générosité et équilibre sont au rendez-vous. Cet agréable climat va vous inciter à être particulièrement bienveillant vis-à-vis des autres et à entretenir d'excellentes relations. Votre confiance en vous est au top et vous ressentez le besoin de partager votre enthousiasme.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous vivez des changements qui se consolident durant la journée. Normalement, vous vous êtes déjà libéré de certaines personnes ou de responsabilités que vous ne deviez pas continuer à supporter. Il faut maintenant ouvrir votre champ d'action.

Votre vision à long terme gagne en clarté, vous analysez mieux vos atouts et les embûches potentielles. Vous êtes rassuré dans vos intuitions et vous pouvez donc continuer à peaufiner certains projets qui vous tiennent particulièrement à cœur.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Interpellation et avis aux membres du Conseil de l'opposition nationale - Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Yahya Samaké

Événements - Les élections de 2019 au Mali

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Représentation au 1^{er} Forum Économique Régional de l'Afrique de l'Ouest - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

1594 **Malikilé**



Justice internationale - Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Prise en compte des centres de réfugiés de l'étranger - L'ambassade au Mali a été fermée

Politique sectorielle de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

1595 **Malikilé**



Un tissu de mensonges?

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Gala de levée de fonds pour lutter contre la désignation - Une Initiative de Rotary Bamako Assisi et de l'Association Espoir en Rouge

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 **Malikilé**



Patchette Chaguel!

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Visite diplomatique de l'ambassadeur au Mali - Le ministre Diop rencontre son homologue des Émirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Conseil Assisi reçoit en audience l'ambassadeur russe

1599 **Malikilé**



Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique?

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23